

**2M FACADES**  
**ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire Annuelle**  
**Du 3 JUIN 2025**

**(Exercice clos le 31 Décembre 2024)**

**2M FACADES**  
**Société à responsabilité limitée**  
Au capital de 1000 Euros  
RCS AUBENAS N° 901 377 887  
Siège social : 5 avenue olivier de serres 07400 LE TEIL

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 3 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 juin à 10 heures, les associés de la société, se sont réunis au siège social de la société sur convocation du gérant en date du 3 JUIN 2025.

L'assemblée est présidée par **Monsieur HBA Lahcen**, en qualité de gérant associé.

Le président constate que tous les associés sont présents ou représentés, à savoir :

**Monsieur HBA Lahcen**

**Monsieur HBA Brahim**

**Monsieur HBA Omar**

Total des parts présentes ou représentées : **100** parts soit la totalité du capital social.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président

- les A.R. des lettres de convocation ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- le rapport de gestion relatif aux opérations de l'exercice écoulé ;
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan, ainsi que l'annexe de l'exercice écoulé ;
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- examen des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024;
- quitus à la gérance ;
- approbation des charges non déductibles ;
- affectation des résultats de l'exercice ;
- questions diverses ;
- pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

### **PREMIERE RESOLUTION :**

Après lecture du rapport du gérant relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2024, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au gérant pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, un bénéfice de 1375 Euros, qui sera réparti de la façon suivante :

- à la réserve légale	:	0	Euros
- aux autres réserves	:	0	Euros
- en autres répartitions	:		Euros
- en report à nouveau	:	1375	Euros
- en dividendes	:	0	Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	1000	Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:		Euros
- Réserve légale	:	100	Euros
- Autre réserve	:	24069	Euros
- Report à nouveau	:	33236	Euros
Situation nette	:	58405	Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**TROISIEME RESOLUTION :**

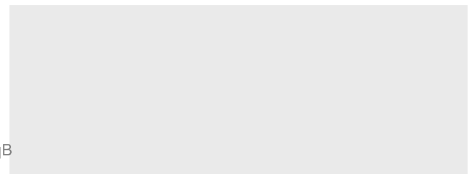
Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la gérance.

*La Gérance*

Signé par LAHCEN HBA  
Le 12 sept. 2025

Signed with doc\_qDEV  
**Universign** tx\_xggn11PwA0qB



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>														
Désignation de la société:			Adresse du siège social:											
SARL 2 M FACADES			5 AVENUE DES OLIVIER DE SERRES 07400 LE TEIL											
SIRET	9	0	1	3	7	7	8	8	7	0	0	0	1	2
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:											

<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>					
<b>1 Résultat fiscal</b>		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	1 621	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
<b>2 Plus-values</b>		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
<b>3 Abattements sur le bénéfice et exonérations</b>					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W					
---	--	--	--	--	--

<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					

<b>F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?					
OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé		CEGID

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:			
AUDITORS CONSULTING 95 RUE PIERRE FLOURENS 34090 MONTPELLIER Tél: 04 99 74 46 76			Signé par LAHCEN HBA Le 12 sept. 2025 Signed with doc_d10 Universign tx_xggn11PwAogB Tél:			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	25/03/2025	Lieu:	LE TEIL
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire:		GERANTE	
			Signature		HBA LAHCEN	
<b>Examen de conformité fiscale (ECF)</b>						

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis  
2025

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

**G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

**H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS** (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits,	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
M HBA LAHCEN GERANT							
5 AVENUE OLIVIER DE SERRES 07400 LE TEIL	34						
M HBA OMAR ASSOCIE 21 RUE DE 2 PIGIONNIERS 46200 SOUILLAC	33						
M HBA BRAHIM ASSOCIE RTE DE FLAUJAC POUJOLS 46000 CAHORS	33						

**I DIVERS**

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			50 586
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

**K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DON (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SARL 2 M FACADES		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		07400 LE TEIL					
Numéro SIRET *		9 0 1 3 7 7 8 8 7 0 0 0 1 2		Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 4			
				Exercice N-1 clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 3			
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b>		<b>Amortissements - Provisions</b>			
		<b>1</b>		<b>2</b>			
				<b>Net</b>			
				<b>3</b>			
				<b>Net</b>			
				<b>4</b>			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012			
		Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	30 612	030	11 272	19 340	
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	30 612	<b>048</b>	11 272	19 340	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	18 000	052		18 000	
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	228	070		228
		Autres * (3)	072	7 467	074		7 467
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	62 705	086		62 705	
	Charges constatées d'avance *	092	1 858	094		1 858	
	<b>Total II</b>	<b>096</b>	90 258	<b>098</b>		90 258	
	<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	120 870	<b>112</b>	11 272	109 598	
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET 1</b>		<b>Exercice N-1 NET 2</b>	
Capital social ou individuel *				120	1 000	1 000	
Ecart de réévaluation				124			
Réserve légale				126	100	100	
Réserves réglementées*				130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * (31 ) )				132	24 069	16 298	
Report à nouveau				134	31 861	31 861	
Résultat de l'exercice				136	1 375	7 771	
Subventions d'investissement				137			
Provisions réglementées				140			
<b>Total I</b>				<b>142</b>	58 405	57 030	
Provisions pour risques et charges				<b>Total II</b>	<b>154</b>		
Emprunts et dettes assimilées				156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			
Fournisseurs et comptes rattachés				166	10 579	12 980	
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA) (169 ) )				172	7 239	12 710	
Comptes courants d'associés				173	27 798	14 203	
Autres dettes				175	5 576		
Produits constatés d'avance				174			
<b>Total III</b>				<b>176</b>	51 193	39 892	
<b>Total général (I + II + III)</b>				<b>180</b>	109 598	96 923	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	8 933	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SARL 2 M FACADES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le										
		13	1	2	2	0	2	4	1	3	1	2	2	0	2	3
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * <span style="float:right">dont export et livraisons intracommunautaires</span>	209				210										
	Production vendue <span style="float:right">biens</span>	215				214										
	Production vendue <span style="float:right">services *</span>	217				218		156	144				184	507		
	Production stockée * <span style="float:right">(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)</span>					222		3	000				15	000		
	Production immobilisée *					224										
	Subventions d'exploitation reçues					226										
	Autres produits					230			29							63
	<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>					232		159	172				199	570		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234										
	Variation de stock (marchandises) *					236										
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		55	819				74	331		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240										
	Autres charges externes * : <span style="float:right">(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)</span>					242		27	504				36	996		
	Impôts, taxes et versements assimilés <span style="float:right">(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)</span>	243				244		409					308			
	Rémunérations du personnel *					250		60	261				65	027		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		7	701				7	461		
	Dotations aux amortissements * <span style="float:right">(dont amortissement du fonds de commerce)</span>	255				254		5	766				3	715		
	Dotations aux provisions					256										
	Autres charges <span style="float:right">dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *</span>	259				262			2				2	215		
	Autres charges <span style="float:right">dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles</span>	260														
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>					264		157	461				190	053			
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270		1	711				9	517			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280											
	Produits exceptionnels (IV)				290											
	Charges financières (V)				294											
	Charges exceptionnelles <span style="float:right">dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)</span>	347				300			90				300			
	Charges exceptionnelles <span style="float:right">dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)</span>	348														
Impôts sur les bénéfices * (VII)					306			246				1	446			
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>					310			1	375			7	771			
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312		1	375		314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316										
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318										
	Provisions non déductibles *					322										
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324			246							
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247				330										
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*				248											
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				249											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999											
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997				
Déductions	Entreprise nouvelles (44, sixies)	986				987										
	Zone franche urbaine (44 octies A)															
	Zones de revitalisation de la défense (44 redécies)					127										
	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)					138										
	Jeune entreprise innovante (44, sixies A)	181				989										
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodécies)					991											
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345				344											
Investissements et souscriptions outre-mer				344												
Créance due au report en arrière du déficit				346												
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)					992											
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					993											
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)																
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352		1	621		354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356										
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :											360				
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370		1	621		372					



Désignation de l'entreprise : SARL 2 M FACADES

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	10 142	442	6 185	444		446	16 327	16 327
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	10 000	462	2 000	464		466	12 000	12 000
	Autres immobilisations corporelles	470	1 537	472	748	474		476	2 285	2 285
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
	<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>21 678</b>	<b>492</b>	<b>8 933</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>30 612</b>	<b>30 612</b>
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
	Fonds commercial	495		497		498		499		
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 113	532	2 402	534		536	4 515	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	2 927	552	2 672	554		556	5 599	
	Autres immobilisations corporelles	560	466	562	692	564		566	1 158	
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>5 506</b>	<b>572</b>	<b>5 766</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>11 272</b>	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
	<b>TOTAL</b>				<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL 2 M FACADES

Néant  \*

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				

## B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

## C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

## II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	Déficits de l'exercice	860
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

## III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	12 355
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	14 727
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Désignation de l'entreprise : SARL 2 M FACADES				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois		
				1	2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>						
Effectif moyen du personnel * :				376	2	
dont apprentis				657		
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>						
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	156 144	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
<b>TOTAL 1</b>				106	156 144	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	29	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113		
Variation positive des stocks				111	3 000	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116		
Retraites sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
<b>TOTAL 2</b>				144	3 029	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)</b>						
Achats				121	58 445	
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	24 055	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	2	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
<b>TOTAL 3</b>				152	82 502	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	76 671
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	76 671	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	156 144	Effectifs au sens de la CVAE *		
				023	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence		024	01/01/2024	160	31/12/2024	
Date de cessation				186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt  
[ ]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1  
2

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE [ 3 1 1 2 2 0 2 4 ]

N° SIRET [ 9 0 1 3 7 7 8 8 7 0 0 0 1 2 ]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [ SARL 2 M FACADES ]

ADRESSE (voie) [ 5 AVENUE DES OLIVIER DE SERRES ]

CODE POSTAL [ 07400 ] VILLE [ LE TEIL ]

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	3	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [ M ] Nom de famille [ HBA ] Prénom(s) [ LAHCEN ]

Nom d'usage [ ] % de détention [ 34.00 ] Nb de parts ou actions [ 34 ]

Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ 07400 ] Commune [ LE TEIL ] Pays [ France ]

Titre (2) [ M ] Nom de famille [ HBA ] Prénom(s) [ OMAR ]

Nom d'usage [ ] % de détention [ 33.00 ] Nb de parts ou actions [ 33 ]

Naissance : Date [ 010165 ] N° Département [ 99 ] Commune [ KSAR IGHARGHAR ] Pays [ MA ]

Adresse : N° [ ] Voie [ 21 RUE DE 2 PIGIONNIERS ]

Code postal [ 46200 ] Commune [ SOUILLAC ] Pays [ France ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2
2

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 9 0 1 3 7 7 8 8 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2 M FACADES

ADRESSE (voie) 5 AVENUE DES OLIVIER DE SERRES

CODE POSTAL 07400 VILLE LE TEIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	3	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille HBA Prénom(s) BRAHIM

Nom d'usage % de détention 33.00 Nb de parts ou actions 33

Naissance : Date 200374 N° Département 99 Commune KSAR IGHARGHAR Pays MA

Adresse : N° Voie RTE DE FLAUJAC POUJOLS

Code postal 46000 Commune CAHORS Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**DETAIL LIASSE 2033-A**

ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 340	16 172	3 167	19.58
Outillage industriel	16 327	10 142	6 185	60.99
Matériel de transport	12 000	10 000	2 000	20.00
Matériel bureau , informatique	2 285	1 537	748	48.70
DOTATION MATERIEL	4 515	2 113	2 402	113.68
DOTATION TELEPHONE	5 599	2 927	2 672	91.29
	1 158	466	692	148.50
<b>TOTAL I</b>	19 340	16 172	3 167	19.58
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	18 000	15 000	3 000	20.00
Travaux en cours	18 000	15 000	3 000	20.00
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	228	14 988	14 760	98.48
clients	228	14 988	14 760	98.48
AUTRES CREANCES	7 467	6 050	1 417	23.42
Etat Impôts sur les bénéfice	1 182		1 182	
T.V.A. à décaisser		2 443	2 443	100.00
T.V.A. sur immobilisations 20%		105	105	100.00
T.V.A. s autre bien et service	1 225	1 191	34	2.86
TVA DEDUCTIBLE S/ ABS 10%	3	0	3	NS
TVA DEDUCTIBLE 5.5%		0	0	100.00
Crédit de T.V.A. à reporter	4 223	1 359	2 864	210.74
TVA COLLECTEE 10%	424		424	
TVA COLLECTEE A 5.5%	410	951	541	56.87
DISPONIBILITES	62 705	44 712	17 993	40.24
BANQUE POPULAIRE	62 705	44 712	17 993	40.24
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 858		1 858	
Charges constatées d'avance	1 858		1 858	
<b>TOTAL II</b>	90 258	80 750	9 508	11.77
<b>TOTAL GENERAL</b>	109 598	96 923	12 675	13.08

**DETAIL LIASSE 2033-A**

PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000	1 000		
Capital	1 000	1 000		
RESERVE LEGALE	100	100		
Réserve légale	100	100		
AUTRES RESERVES	24 069	16 298	7 771	47.68
Autres réserves	24 069	16 298	7 771	47.68
REPORT A NOUVEAU	31 861	31 861	0	0.00
Report à nouveau(solde crédit)	31 861	31 861		
Résultat exercice (bénéfice)		0	0	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 375	7 771	6 396	82.30
<b>TOTAL I</b>	<b>58 405</b>	<b>57 030</b>	<b>1 375</b>	<b>2.41</b>
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 579	12 980	2 401	18.50
fournisseurs	10 579	12 980	2 401	18.50
DETTES FISCALES ET SOCIALES	7 239	12 710	5 470	43.04
Rémun. HBA LAHCEN	1 701	2 635	935	35.46
Rémun. ADJAL MAMMAR		2 700	2 700	100.00
Rémun. DIOUNKOU ROBERT	1 172	1 400	228	16.30
URSSAF	1 310	1 667	356	21.39
Autres organismes sociaux	1 179	1 461	282	19.30
PRO BTP	516	496	20	3.97
CCP	1 322	2 021	699	34.58
	22	22		
Etat Impôts sur les bénéfice		34	34	100.00
TVA COLLECTE - 20%		0	0	100.00
TVA COLLECTEE 10%		0	0	100.00
TVA COLL NE		273	273	100.00
Autre impôt,taxe,versement assi.	18		18	
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	27 798	14 203	13 595	95.72
HBA LAHCEN	27 798	14 203	13 595	95.72
AUTRES DETTES	5 576		5 576	
clients	5 576		5 576	
<b>TOTAL III</b>	<b>51 193</b>	<b>39 892</b>	<b>11 300</b>	<b>28.33</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>109 598</b>	<b>96 923</b>	<b>12 675</b>	<b>13.08</b>

## DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>PRODUCTION VENDUE DE SERVICES</b>	156 144	184 507	28 363	15.37
Travaux Autoliquidation	43 405	18 950	24 455	129.05
Travaux 20%	22 280	19 079	3 201	16.78
TRAVAUX A 10 %	40 389	70 842	30 453	42.99
TRAVAUX A 5.50 %	50 070	75 636	25 566	33.80
<b>PRODUCTION STOCKEE</b>	3 000	15 000	12 000	80.00
Variation encours production	3 000	15 000	12 000	80.00
<b>AUTRES PRODUITS</b>	29	63	35	54.88
Prod divers gestion courante	29	63	35	54.88
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	159 172	199 570	40 398	20.24
<b>ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS</b>	55 819	74 331	18 513	24.91
Matières prem.20%	55 332	70 374	15 042	21.37
ACHAT MATIERE PREM SS TVA	361	3 551	3 191	89.84
Fournitures consommables	126	406	280	69.02
<b>AUTRES CHARGES EXTERNES</b>	27 504	36 996	9 492	25.66
Achats d'études et prestation	360		360	
PRESTATIONS DE SERVICES 20%	48		48	
FOURNIT ENTRETIEN PETIT EQUIPT	727	968	241	24.90
FOUR. & PETIT EQUIPMT SANS TVA	1 409	899	510	56.68
Fournitures administratives	82		82	
Locations mobilières	823	1 699	876	51.56
Entretien et réparations	998	1 055	58	5.46
ENTRETIEN ET REPARATION S TVA	286	38	248	653.32
sur biens mobiliers		21	21	100.00
Maintenance	790	327	463	141.44
Primes d'assurances	3 831	9 143	5 312	58.10
ASS TELEPHONE PORTABLE	108	63	45	71.43
Documentation technique		461	461	100.00
Honoraires A 20%	3 475	3 010	465	15.45
Frais d'actes et contentieux	93	115	22	19.29
Divers	390		390	
Annonces et insertions	300		300	
Publications	1 858		1 858	
Divers-pourboires,dons courant	500		500	
Voyages et déplacements	6 549	8 775	2 226	25.37
AUTOROUTE SANS TVA	134	115	18	15.97
AUTOROUTE	72	362	290	80.13
CARBURANT	6 096	6 180	85	1.37
CARBURANT SANS TVA	777	2 521	1 744	69.18
RECEPTION 5.5%		61	61	100.00
RECEPTION SANS TVA	32	410	378	92.20
FRAIS DE DEPLACEMENT	158		158	
RECEPTION 10%	553	118	435	367.85
SERVICES BANCAIRES	773	653	120	18.35
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	409	308	101	32.79
Impôts, taxes versts assimilés		308	308	100.00
Impôt direct (sauf impôt béné)	409		409	

## DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	60 261	65 027	4 766	7.33
Rémunérations du personnel	2 959	2 134	825	38.64
Salaires, appointements	47 627	52 225	4 598	8.80
Congés payés	9 675	10 668	992	9.30
CHARGES SOCIALES	7 701	7 461	240	3.21
Chge sécurité sociale,prévoy	1 466	1 711	245	14.32
Cotisations à l'URSSAF	5 795	5 543	253	4.56
Cotisation caisses de retraite	440	208	232	111.79
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 766	3 715	2 051	55.21
Dot. amort. Immob corporelles	5 766	3 715	2 051	55.21
AUTRES CHARGES	2	2 215	2 213	99.92
Perte s/ créance irrécouvrable		2 000	2 000	100.00
Chge diverse gestion courante	2	215	213	99.21
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>157 461</b>	<b>190 053</b>	<b>32 592</b>	<b>17.15</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 711</b>	<b>9 517</b>	<b>7 806</b>	<b>82.02</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	90	300	210	70.00
Pénalité, amende fisc.pénalité	90	300	210	70.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	246	1 446	1 200	82.99
Impôts sur les bénéfices	246	1 446	1 200	82.99
<b>2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)</b>	<b>1 375</b>	<b>7 771</b>	<b>6 396</b>	<b>82.30</b>

